



---

**Procès-verbal de la réunion du Conseil  
d'établissement de l'école polyvalente de l'Érablière,  
qui s'est tenue à la bibliothèque de l'école, le 17 mai 2023, à 19 h**

---

**Sont présent(e)s :**

Bacon, Nathalie	Parent
Bilodeau, Francine	Parent
Ciura, Karine Ann	Parent
Couture, Marie-Hélène	Enseignante
Dault-Lagacé, Sylvain	Directeur
Dufour, Geneviève	Parent
Dufour-Tremblay, Kaï	Élève
Guérin, Chantal	Personnel professionnel
Labrecque, Martin	Enseignant
Lapointe, Véronique	Parent
Servant, Annie	Agente en réadaptation/Secrétaire
Villeneuve, René	Parent

**Sont Absent(e)s :**

Ayotte, Joanne	Enseignante
Désilets, Marie-Claude	Enseignante
Hébert, Marie-Claude	Parent
Loyer, Paul	Représentant de la communauté
Ménard, Nancy	Personnel de soutien
Lacroix, Lucie	Parent (substitut)
Lalonde, Chantal	Parent (substitut)
Thomas, Lourdes	Parent (substitut)

---

**1. Ouverture de la séance et constatation du quorum**

Mme Ciura souhaite la bienvenue à tous les membres et constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 00.

**2. Adoption de l'ordre du jour (CÉ-2022-2023)**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Dufour-Tremblay et appuyée par M. Villeneuve. Adopté à l'unanimité.



### **3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 avril 2023 et suivi (CÉ-2022-2023)**

Aucune modification n'a été apportée au procès-verbal de la dernière séance. L'adoption du procès-verbal du 8 février 2023 est proposée par M. Villeneuve, appuyée par Mme Lapointe et adoptée à l'unanimité.

### **4. Parole au public**

Aucun mot du public.

### **5. Mot de la direction**

M. Dault-Lagacé mentionne que l'intimidation est un point à amélioration, et que nous avons mis sur pied un plan de lutte contre l'intimidation, celui-ci vous sera présenté au prochain Conseil d'établissement et après votre approbation, il sera envoyé aux parents.

M. Dault-Lagacé mentionne que les journées du 12 et du 13 juin sont des jours de classe, mais ils sont prévus aussi à la préparation des examens. Les examens débuteront le 14 juin prochain.

M. Villeneuve se questionne sur la date d'ouverture de la piscine.

Mme Laliberté nomme qu'il régularise le PH de l'eau, et que cela peut prendre jusqu'à deux semaines.

Mme Bacon demande s'il y aura une surveillance accrue à la piscine.

Mme Laliberté confirme que ce sera M. Byloos le surveillant sauveteur.

Mme Couture mentionne que les groupes du volet aquatique seront les premiers et qu'ils pourront peut-être être en mesure d'être évaluer le 30 et 31 mai prochain.

### **6. Présentation de la COOP**

M. Dault-Lagacé invite M. Turcotte à prendre la parole afin de présenter le mandat de la COOP :



Le mandat de la COOP est de regrouper des élèves qui peuvent expérimenter la vente, le projet entreprenariat afin de fournir des effets scolaires, des chandails, et des petites douceurs (café, chocolat chaud et popcorn).

Les élèves qui y travail sont rémunérés. Ils doivent accomplir des tâches telles que :

La vente;  
Les dépôts;  
L'inventaire et la commande de marchandises;  
Maintenir la propreté des lieux et l'hygiène.

M. Turcotte ajoute l'intérêt que les vêtements des Jaguars deviennent la seule gamme et d'agrandir l'inventaire. Il propose aussi d'avoir une carte prépayée pour les élèves et le personnel de l'école.

M. Dault-Lagacé mentionne qu'il y a des défis à cet enjeu, mais que cela n'est pas impossible. Des vérifications sont à faire.

Mme Couture suggère d'ajouter à l'inventaire des chandails dry-fit pour l'éducation physique.

#### **Questions s'il y a lieu :**

Aucune question.

#### **7. Règles de vie 2023-2024 :**

Mme Laliberté mentionne qu'il y aura fabrication de pochettes qui seront installées derrière les portes des classes afin que les élèves puissent y déposer les cellulaires s'ils font le choix de les amenés en salle de classe.

M. Villeneuve se questionne si un bris involontaire amènerait un frais à déboursé.

M. Dault-Lagacé précise que non, seulement si le bris est volontaire (vandalisme) et une étude sera fait afin de valider que la famille n'est pas en difficulté financière. Advenant le cas, il y aura la possibilité de faire des travaux communautaires pour réparer le geste.

#### **8. Effet scolaires 2023-2024**

M. Villeneuve propose qu'il y ait des montants affichés pour chaque article vendu à l'unité.

M. Dault-Lagacé accepte et ce fut adopté à l'unanimité, une révision sera donc acheminée à tous pour approbation.



## **9. Calendrier des étapes**

Monsieur Dault-Lagacé mentionne qu'une consultation auprès des enseignants aura lieu.

## **10. Prévision des activités, sorties éducatives et campagne de financement (CÉ-2022-2023)**

M. Dault-Lagacé présente les prévisions des activités, les sorties éducatives et la campagne de financement.

Les activités sont adoptées à l'unanimité.

## **10. Correspondance**

Aucune correspondance.

## **12. Mot du représentant du Conseil des élèves**

M. Kai présente le logo choisi pour la toilette mixte.

Mme Laliberté assure qu'il y aura de la surveillance en tout temps, puisque c'est un projet pilote.

## **13. Mot de la déléguée au comité de parents**

Mme Ciura a parlé des autobus ainsi de la possibilité de diminuer les berlines;

De plus, un courriel sera envoyé concernant les politiques de transport;

Politique librairie et écologique;

Utilisation des immeubles;

Nouvelle école organisation primaire;

Montant pour transport et augmentation des frais de déficit 250\$ 1450\$;



La proposition est accordée, une liste avec le prix des articles seront ajoutés et la liste des effets scolaires sera mis à jour.

### **13. Mot des enseignants**

Mme Couture mentionne qu'il y a un montant de 25 000 \$ de disponible pour les équipements d'éducation physique.

### **14. Mot de la représentante du personnel de soutien**

Aucun mot n'a été ajouté

### **15. Mot de la représentante du personnel professionnel**

Service d'orthopédagogie au 2e cycle:

Les suivis de rééducation orthopédagogique en français auprès des élèves de 3e secondaire, offerts en sous-groupe, se poursuivront jusqu'au vendredi 26 mai inclusivement. L'accompagnement orthopédagogique, en situation d'évaluation, se poursuivra jusqu'à la période de session d'examen de juin 2023.

Dans le cadre des épreuves ministérielles et locales qui se sont déroulées depuis le début du mois de mai et qui se dérouleront en juin, l'orthopédagogue au 2e cycle, a participé à l'organisation de la mise en œuvre des mesures d'aide des élèves bénéficiant d'un suivi orthopédagogique. Elle offrira également le volet d'accompagnement orthopédagogique lors de la période de session d'examen de juin 2023 (périodes gelées dans le cadre des épreuves MEQ, CSSD et école) qui se dérouleront d'ici la fin juin.

Le 24 mai, afin de soutenir les élèves dans leur transition postsecondaire en ce qui concerne le volet des mesures adaptatives, Mme Trudel participera à une séance d'informations offerte par le Service de soutien à l'adaptation scolaire (SSAS du Cégep de l'Outaouais). Cette séance aura lieu au sein de notre établissement afin d'informer les élèves.

À la fin mai, elle participera à un Webinaire du CENOP afin de mieux intervenir auprès des jeunes présentant des difficultés visuospatiales, allant du trouble neurovisuel au traumatisme crânien ainsi que le syndrome de dysfonction non verbale.



**16. Mot du représentant de la communauté**

Aucun mot du représentant de la communauté.

**17. Questions diverses;**

M. Dault-Lagacé informe qu'un montant de 250\$ est disponible pour honorer les membres du CÉ. Il apporte la suggestion d'encourager un de nos comités école avec celle-ci.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**18. Date et heure de la prochaine assemblée**

Mme Ciura nomme que la prochaine assemblée sera le 14 juin à 19h.

**19. Levée de l'assemblée (CÉ-2021-2022)**

La levée de l'assemblée est proposée par M. Kai et appuyée par Mme Couture. La séance est donc levée à 20h41.